

CLS Ville de Metz 2022-2026	Axe 2 : Promouvoir le bien-être psychique	
Fiche n°15	Coordination du Conseil local de santé mentale	
Objectif stratégique	Améliorer le bien-être psychique des habitants du territoire	
Porteur et partenaires	Porteur de l'action (structure)	Centre hospitalier de Jury
	Pilote de la fiche-action	Conseil local de santé mentale
	Partenaires principaux de mise en œuvre	Ville de Metz Agence régionale de santé Grand Est
	Modalité de suivi	Bilan annuel
Contexte et enjeux locaux	<p>Le Centre hospitalier de Jury, avec le soutien de l'Agence régionale de santé et la Ville de Metz, porte depuis bientôt cinq ans le CLSM messin. Cet outil au service des politiques locales aide à définir et mettre en œuvre, par un travail de partenariat et de réseau, les actions pertinentes par rapport aux besoins de la population.</p> <p>Le CLSM réunit institutions, psychiatrie publique, représentants des professionnels de santé, élus locaux, structures sociales et médico-sociales, usagers et aidants. Ses actions visent à développer la prévention et la promotion de la santé mentale. La coordination, les connaissances en santé mentale et le logement sont les trois principaux domaines travaillés sur sa première période de mise en œuvre.</p> <p>Depuis la dernière assemblée plénière, les partenaires se sont concertés autour de quatre nouvelles thématiques (participation et citoyenneté, santé mentale et précarité, enfance et parentalité, jeunes et santé mentale). La période 2021 à 2024 permettra de réaliser les actions identifiées tout en continuant à aider les acteurs locaux à s'impliquer et à collaborer dans le cadre du CLSM. Ce travail se réalisera en articulation avec le Contrat local de santé de la Ville de Metz et le Projet territorial de santé de Moselle.</p>	
Objectif spécifique	Développer la concertation et la coordination entre les acteurs locaux dans le champ de la santé mentale	
Objectifs opérationnels	<p>Animation</p> <ul style="list-style-type: none"> Animer les instances du CLSM (comité de pilotage, assemblée plénière et groupes projets). <p>Interconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des temps de formation et de stage croisés. Faire évoluer le module de base de sensibilisation en santé mentale en l'adaptant dans un format numérique accessible à distance. Réaliser une observation en continu de l'adéquation entre l'offre et les besoins en santé mentale sur le territoire messin. <p>Coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> Actualiser et faire évoluer les outils de coordination et de communication (carte des ressources, guide santé mentale, site internet, etc.). 	
Description	Actions existantes à renforcer	
	<p>Animation</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'états des lieux et de synthèse des données en fonction des thématiques et des projets dans une démarche partagée avec les partenaires. Animation des instances du CLSM avec une attention particulière pour permettre la participation de personnes concernées. <p>Interconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> Ajustement des actions réalisées pour permettre aux partenaires de suivre l'actualité du CLSM et se tenir informés en matière de santé mentale. Adaptation en version numérique du module de base de sensibilisation en santé mentale, au moyen notamment d'interventions filmées de partenaires sur les thèmes abordés. Le contenu sera accessible à tout moment sur une plateforme internet dans le but de limiter les contraintes d'une formation en salle. <p>Coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite d'actions favorisant la connaissance et l'utilisation des outils de coordination. 	

	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation et évolution des outils créés pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs locaux intervenant dans le champ de la santé mentale. 	
	Nouvelles actions	
	Interconnaissance	
	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'une formation croisée à partir d'une analyse des besoins des acteurs impliqués dans le CLSM. 	
Durée action	<input checked="" type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Action pluriannuelle	
Territoire d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/> Intercommunal <input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Quartiers <input type="checkbox"/> Quartiers Politique de la Ville	
Public visé	<input type="checkbox"/> Enfants et/ou adolescents (0 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes âgées (> 65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Autre : élus, aidants et usagers.
Financements	Budget prévisionnel	Module numérique de sensibilisation en santé mentale (5000 € : matériel de création du contenu, hébergement).
	Financements pressentis	ARS Ville de Metz
Déterminants de santé visés	Implantation des ressources : visibilité, lisibilité, compétences des travailleurs sociaux. Stratégies politiques : collaboration et coordination entre les acteurs locaux dans le cadre du CLSM. Potentiel social : empowerment communautaire, participation des personnes concernées.	
Politiques publiques concernées	Stratégie nationale de santé 2018 – 2022. Feuille de route santé mentale et psychiatrie – juin 2018. Instruction N°DGS/SP4/CGET/2016/289 du 30 septembre 2016 relative à la consolidation et à la généralisation des conseils locaux de santé mentale en particulier dans le cadre des contrats de ville.	
Modalités d'évaluation	Indicateurs de processus :	
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions réalisées par rapport au prévisionnel. Nombre et typologie des réunions organisées dans le cadre du CLSM. Nombre et typologie des acteurs représentés dans les instances du CLSM. 	
	Indicateurs de résultats :	
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de partenaires qui déclarent avoir développé des collaborations dans le cadre du CLSM. Professionnels impliqués dans le CLSM qui déclarent mieux connaître l'offre et les besoins en matière de santé mentale de la population. 	
	Méthode d'évaluation envisagée : tableau de suivi, questionnaires, bilan annuel.	
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?		
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		